L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 13 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 13 AVRIL 1878.

SPECTACLES BALS &c.

THEATRE DES VARIETES.

Matinée.

CONCERT D'ADIEU DE MURSKA

Un grand programme lyrique.

Par la grande Reine du chant,

Mlle ILMA DE MURSKA,

Brignoli, Susini, Makin et Hill.

Aujourd'hui, à midi, Grande Matinée d'Adieu.

Mlle de Murska chantera la jolie romance de Bishop LO HERE THE GENTLE LARK avec accompagnement de flute par M Livain. [illegible] de location ouvert maintenant. A demain les details.

Entrée .... 50 c.
Siéges reservés $1 00

Les places seront vendues aujourd hui au bureau de location. 10 avril

Théâtre des Variétés.

M. [illegible] a le plaisir d'annoncer au public que [illegible]

AIMÉE

Et sa grande troupe de 80 artistes reviennent à la Nlle-Orléans et donneront TROIS REPRESENTATIONS. Une matinée mercredi et une jeudi. LUNDI soir 15 avril — AIMÉE dans **La Marjolaine.**

MARDI soir 16 avril — AIMÉE, pour la premiere fois dans **Les Cloches de Corneville,** [illegible] succes a été si grand à Paris.

MERCREDI à la matinee — AIMÉE, dans le rôle de Fantasca, de **La Reine Indigo.**

MERCREDI soir — Benefice d'AIMÉE. **La Vie Parisienne,** Et le 2ème acte de **La fille de Mme Angot.**

Tous les rôles [illegible] AIMÉE, pour la première fois, dans le rôle d'ANGE PITOU. Elle chantera "Pretty as a picture" et Hildebrand Montrose.

JEUDI à la matinee — AIMÉE dans **Le Petit Faust.**

Prix populaires pour les representations du soir.

Stalles et places d'orchestre $1 00
do do reservées 1 50
Premieres 75
do places reservées 1 00
Secondes 50

Prix pour les matinées.

Pour toutes les parties de la salle .... 50 c.
Places reservées .... 50 c. extra

Le controle sera ouvert a dater de jeudi 11 avril. 9 avril

SECOND GRAND FESTIVAL.

Exhibition Pyrotechnique et Bal

DONNÉS PAR

l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane

—AUX—

FAIR GROUNDS,

Le DIMANCHE de Pâques, 21 Avril.

GRAND FEU D'ARTIFICE.

Feux d'artifice variés pendant l'exhibition.

Grand tir a globe de verre sous les auspices du New Orleans Rifle Club.

Grande partie de Base Ball entre les Clubs Washington et Amateur.

Courses à pied pour les membres—1 1 milles pour cinq piastres en or.

Course a pied entree pour tous—1 1 milles pour cinq dollars en or.

Courses en sacs. Courses de brouettes—Mâts de cocagne—Cochon graissé—Concours de mangeurs de farine et de saucisses et de nourriture et autres amusements trop longs à enumerer.

La machine à coudre offerte en prix aux dames est exposee au magasin de M. V. WEHRMANN 135 rue Royale.

Entrée .... **30 cents**

Les dames seront admises par invitation seulement. Des invitations peuvent être obtenues en s'adressant à J. Barthelemy, rue Royale No 50; à [illegible], coin des rues Dryades et [illegible] à H. S. Suvant, rue Ste Anne No 6; à J. Stauffer, coin des rues Espagne et Craps; à H. Dietz, No 124 rue du Canal et a la salle Stonewall Jackson. 17 mars—11DA1M d 21e

L'Union Française.

LE CONSEIL DE DIRECTION croit devoir [illegible] savoir que le **Cours d'Anglais Gratuit,** [illegible] suspendu pour une cause [illegible] comme par le passé à partir du **15** [illegible]

Les [illegible] ou autres qui sont désireux de profiter de cet avantage sont priés de se faire inscrire au Bureau de la Société, rue St Louis No **9**.

Par ordre de la Direction,
M. SALOMON,
Secrétaire-Trésorier.

[illegible] 1DMarJ

A VENDRE

A LA BAIE ST. LOUIS.

Une jolie résidence contenant [illegible] De Percy [illegible] composée d'une maison [illegible] avec cinq chambres [illegible] galerie [illegible] potager et arbres fruitiers. Pour les conditions [illegible] à M. E. RIVET, Baie St. Louis.

[illegible] mars

Excellente occasion.

Beau piano Pleyel.

A vendre pour cause [illegible] un magnifique PIANO A [illegible] petit format, fabriqué expressément par la maison Pleyel de Paris [illegible] Prix modéré. S'adresser [illegible] No 228 rue Washington [illegible] pour renseignements.

24mars—1Y

Jenkins' ANNIHILATOR

The Great Specific Remedy for

RHEUMATISM

GOUT and NEURALGIA

[illegible] purement végétal les personnes [illegible] les personnes robustes [illegible] sans aucune crainte.

[illegible] active les fonctions d[illegible] spécialité tout genre d'affection de ces organes. Le prix en est de $1 00. En vente chez tous les pharmaciens.

On envoie [illegible] partout des brochures contenant des preuves et conseils.

N. JENKINS & CO. Propriétaires.

FINLEY & THOMPSON, agence générale. [illegible] 1DMarJ Nlle-Orleans, Lne.

GALERIE DES ARTS DE

LILIENTHAL,

21 .... RUE DU CANAL 121

(Bas et Boston.)

UNE [illegible] photographie artistique et durable [illegible] par le PROCÉDÉ CARBON DE LAMBERT procédé dont il a la PATENTE EXCLUSIVE pour les Etats de la Louisiane et du Mississippi.

Le public est invité à venir examiner les photographies faites d'après ce procédé.

22déc—1DMarJ

Vidanges. Vidanges.

LA Louisiana S. Excavating Co. invite les propriétaires et agents qui ont des fosses à faire vider à s'adresser au No 120 Passage de la Bourse, près St Louis, où ils trouveront toujours leurs avantages soit pour le prix soit pour lo [illegible]

L'on vide les fosses avec une pompe à travers les magasins ou résidences sans ternir la moindre odeur désagreable. L'opération se fait dans quelques minutes seulement.

La compagnie se charge aussi de la pose des bains stationnaires modèles.

31 mars—3m—DMarJ

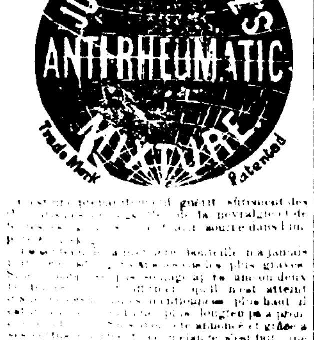

[illegible] il guérit sûrement des [illegible] de la névralgie et de [illegible] souffre dans l'in[illegible]

[illegible]

Le prix [illegible] de **$1.50.**

[illegible] propriétaires [illegible]

CHANGEMENT DE MAGASIN

Pour cause d'agrandissement et de perfectionnement.

PREMIERE MANUFACTURE A LA VAPEUR AU SUD

No. 150, rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse.

PIERRE PAVIA,

(BREVETÉ ET MÉDAILLÉ)

CIGARES A VIS en tous genres garantis [illegible] et confectionnés [illegible] français. Grande [illegible] DE CHASSE. Soli[illegible] Vente en [illegible] exécution des commandes.

[illegible]

Le public est averti de ne pas confondre FORI[illegible] les IMITATIONS quelque jolies qu'elles [illegible] le soin [illegible] attenda que la solidité et par conséquent la durée sont des avantages fort appréciables. Sous ce rapport comme sous tous les autres la manufacture PAVIA [illegible] le prouve par son succès [illegible] installation et [illegible] conséquent ses affaires. 9 janv77—1 an.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Représentations d'adieu de la **COLVILLE FOLLY COMPANY.**

Samedi en matinée, et Samedi et Dimanche en soirée, en raison du grand succès,

PIFF-PAFF ou LE FUSIL MAGIQUE.

Lundi, 15 avril, reprise dans le plus grand style, par la troupe du théâtre olympique de Spalding, de la grande pièce pathétique de Mme Stowe

LA CABINE DE L'ONCLE TOM.

Produite dans un style de grandeur qui n'a jamais encore été essayé dans ce pays: 100 personnes de couleur véritable dans la scène de la plantation de coton, les chanteurs du Jubilé de la Louisiane dans les chansons du Jubilé, refrains, solos de banjo, etc. Nouvelle mise en scène, représentant la rivière Ohio dans le milieu de l'hiver, la scène de la plantation de coton et la sublime scène de la transformation illustrant le tableau des PORTES DU CIEL ENTR'OUVERTES.

13 avril—

GRANDE FÊTE

DONNÉE AU

Palais de la Reine des Fleurs

(THÉATRE DE L'OPÉRA)

PAR LE

Club du Bouquet Musical,

SOUS LA DIRECTION DE

Mlle OCTAVIE ROMEY,

AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ

Des Servantes des Pauvres,

Mardi, 23 Avril 1878, à 7 1/2 heures P. M.

Prix d'entrée **$1,00**

DAMES PATRONESSES,

Mesdames:

C. Blancq,	J. B. Lafitte,
B. F. Simms,	Ve A. Ducatel,
A. Isaacson,	A. Thibaut,
A. Gordon,	Ve Chas Dannoy,
Ve Longé,	C. Culbertson,
H. D. Ogden,	Ve G. Pollock,
Ve Behn,	Ve Donegre,
T. J. Semmes,	A. C. Tremoulet,
A. Pitot,	Geo. Binder,
J. G. Gaines,	A. Lesseps,
Ve O'Brien,	P. Bragg,
Ve Lemonier,	L. F. Generès,
Ve Lingham,	Phi. Duquesnay,
Laffon De Ladébat,	Windall,
M. Payro,	A. Bohn,
Dufau,	N. Bienvenu,
O. Valeton,	Ed. Forstall,
A. Landry,	O. D. Greene,
A. Bonneval,	J. Rousse,
Ve J. Lambert,	Nelvil Soulé,
E. Filsbury,	A. Brousseau,
E. Carriere,	B. Laplace,
T. Nicaud,	Ed. Dufour,
L. Majeoni,	Deynoodt,
Ve Gérard,	L. Darcantel,
Chs Schmidt,	H. Labasse,
N. Burke,	J. Miltenberger,
Garcia,	H. Renshaw,
L. Bouny,	A. Delvaille,
Ed. Bermudez,	H. Bayon,
C. Kohn,	G. H. Braughn,
Ern Pooch,	L. Gagnet,
A. Chapella,	E. Bienvenu,
A. Pilie,	E. F. Garcia,
J. Gallier,	G. Murr,
J. Herr,	Huger,
H. D'Aquin,	Winship,
McLean,	Mathe,
Delobelle,	Kernion,
Ve Lange,	G. Vincent,
H. Hall,	Ve Buchanan,
Nem Bienvenu,	Ve de Fériet,
C. B. Cotton,	W. A. Gordon,
J. Dolhonde,	N. Dufour,
W. S. Chandler,	Spofford,
R. Adams,	Ve Barjac,
L. Wiltz,	Ve Vigneau,
P. G. Gibert,	Honold,
A. de Blanc,	Locquet Leroy,
Pothier,	S. N. Moody,
D. Rogers,	Ve Capdevielle.

Les loges découvertes et chaises des premieres et les loges d'avant scène peuvent être retenues au magasin de musique de M. Grunewald, rue Baronne Nos 16, 18 et 20.

24mars

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

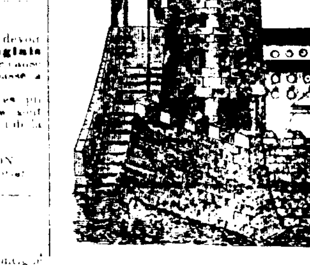

Malakoff Bitters,

FATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant,

26 .... RUE CONTI 26

Ce cordial agréable et très savoureux est le [illegible] le plus sain que l'on ait encore produit [illegible] Il est composé d'ingrédients aromatiques et amers qui lorsqu'on en fait usage modérément est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif—et aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs, il combat aussi la dyspepsie la névralgie ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très plaisant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti bilaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé **$500,000**

[illegible]

Bureaux No 52 rue du Camp.

Nlle-Orléans, [illegible] janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte cette compagnie publie l'état [illegible] pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

[illegible]

[illegible]	$235 5[illegible] 74
[illegible]	94 210 38
[illegible]	[illegible]
	$425,360 67
[illegible]	
Risques non terminés 1876	$ 94,275 00
Primes brutes	$519,641 67
[illegible]	
[illegible] 1877	$104 741 00
Primes remboursées	16 445 78—$121 186 78
Primes nettes	$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période:	
Sur les risques de feu	$ 92,406 56
Sur les risques de [illegible]	19 185 02
Sur les risques de [illegible]	20,643 91
	$132,235 49
[illegible]	36 000 00
	$168 235 49
[illegible]	$ 44 797 29
[illegible]	
[illegible]	50,279 11
[illegible]	10 000 00
[illegible]	49 562 41
	$322 874 30
[illegible]	29 075 68
	$293,798 62
Profit net	$104 659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
[illegible] hypothèque	9,122 63
[illegible]	93 010 65
[illegible]	11,458 35
[illegible]	25,000 00
[illegible]	52,435 49
[illegible]	159 182 73
Total de l'actif	$656,868 89

[illegible] précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS I DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

[illegible] devant moi ce 18e jour de [illegible]

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion tenue le [illegible] janvier 1878 après avoir [illegible] plastres pour le fonds de [illegible] des profits nets de l'année, et [illegible] dividende en argent de 5 [illegible] prendre sur le montant des primes [illegible] l'année écoulée le 31 décembre 1877. Ledit dividende sera payé à partir de lundi 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART	JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW	J. WEIS
HUGH WILSON	B. W. TAYLOR
B. BISCOE	J. C. MORRIS
A. BALDWIN	JAMES I. DAY
CHAS MACREADY	LIONEL C. LEVY
W. F. SEYMOUR	EMORY CLAPP
[illegible] GAINES	D. A. CHAFFRAIX
F. L. HARRIS	F. L. AIREY
[illegible]	R. K. CRAIG
S. O. M'GEHEE	SAM'L BOYD
[illegible]	JNO. S. GROVES

20 janv—

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

ÉTAT DE SITUATION

—DU—

NORTHWESTERN

NATIONAL INSURANCE CO.

DE MILWAUKEE.

1er Janvier 1878.

CAPITAL EN CAISSE,

$600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881	$110,000 00	$115,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	74,550 00
U. S. Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,913 00
U. S. Registered 5.20's de 1865	25,000 00	25,687 00
U. S. Registered Currency 6's	100,000 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. R'y P. du C. div. 8 s	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. R'y. Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8 s	20,000 00	10,000 00
Milwaukee water bonds, 7's	150,000 00	165,000 00
Prêts sur bons et hypothèques, première hypothèque sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent (Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires).		151,000 00
Primes en voie de recouvrement		23,618 01
Intérêt non encore dû		2,453 33
Effets à recevoir		631 50
Toutes les autres garanties et sauvetages		2,884 11
En caisse et en banques		86,183 40
		$853,395 35

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17,045 25
Toutes les autres reclamations contre la Compagnie	4,720 85
Réserve pour re assurance ainsi que l'exige la loi de New York	150,317 59
Surplus net	81,311 66
	$853,395 35

ALEXANDER MITCHELL, Président.
ALFRED JAMES, Vice Président.
JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie nous sommes prêts à assurer à des conditions avantageuses contre les risques du feu.

JOHN B. LAFITTE & CO.,

Au No. 184 de la rue Gravier.

4avril—3m

Ouverture de la Pharmacie

HOMŒOPATHIQUE

DE

BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au **No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.**

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835 à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boites de remedes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1 an t 1 2

H. CASSIDY. J. F. HOGAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)

Au No 95 de la rue du Camp.

Nlle-Orleans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton, marchands en gros et en détail de—Étoffes unies et fantaisie à raies pour tentes.

—Fabricants de—

Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie.

Étoffes à drapeaux toutes couleurs aux prix de fabriques.

Sacs à grains, café, riz, laine de toute espèce [illegible] aux prix du Nord.

22 mars—6m

JE me [illegible] occupation spéciale de [illegible] promptitude du gouvernement des

MARQUES DE COMMERCE

pour toute espèce d'articles; ainsi que des BREVETS D'AUTEUR pour Pièces de théatre, Chansons, Livres, Publications, etc. Mes conditions sont plus modérées que celles de tout autre attorney et je fournis les témoignages les plus concluants d'intégrité d'honnêteté, etc. Détails et renseignements donnés sur demande. S'adresser par lettres avec la suscription,

P. O. Box 693, Washington, D. C.

E. H. GILMORE, attorney et statisticien, 1210 F. street, Washington, D. C.

30 mars—1m

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17 .... RUE BARONNE 17

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Près de la SALLE GRUNEWALD.

20 jan—1an

PEOPLE'S LOAN OFFICE,

(Bureau de prêts sur gages)

Coin des rues Royale et Conti,

ARGENT A PRÊTER

SUR LES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.

Aux taux les plus réduits en ville.

Aussi toutes sortes d'objets non rachetés à vendre

A TRÈS BAS PRIX.

17 jan—6m

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,

9 .... RUE DECATUR 9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis Gabriel Gadrad &Cie, de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 juil77—1an

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART,
Au No 43 de la rue Baronne,
MAURICE J. HART,
13 jan—1an Directeur.

Changement de domicile.

C. ROUYER,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger, Opticien,

Encoignure Chartres et Conti No. 85.

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de son nouveau magasin LUNDI PROCHAIN, et qu'il est prêt à satisfaire sa clientèle sous le rapport du choix des articles et des prix qui sont excessivement réduits. Ses marchandises, qui viennent d'être reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, ne peuvent être surpassées par la fraîcheur et la bon goût, tels que: Bijoux de tous genres, Montres, Chaînes, Pendules, Lunettes, Pince-Nez, etc.

M. C. Rouyer se charge comme par le passé de toute espèce de réparations de montres, bijoux, pendules lunettes, orfévrerie, etc. Réargenture de couverts et d'orfévrerie.

SPÉCIALITÉ pour la vente de services de table en ARGENT FRANÇAIS et en ALFÉNIDE, ditto pour les lunettes, pince-nez, en or, argent, acier, écaille, etc., etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez. 23 jan—DMJ—3m

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OPITZ.

A. BONNET & CIE.,

65 .... RUE ROYALE 65

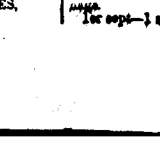

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût choisies spécialement, et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous assumons certain d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.—Les prix des commandes et des réparations de tous genres, ont été également réduits de 25 o/o.

MM. Frantz, Opitz et Kreihe—sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.

1er sept—1 an—DMJ.

L. S. L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 14 MAI 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à [illegible] heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 14 MAI 1878.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692 New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du

14 MAI 1878

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Président,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

E. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

88........ **Passage de la Bourse** 88

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 oct—1an

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE DÉPART.

M. RIVERA,

BIJOUTIER,

ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE,

OFFRE à vendre un bel assortiment de BIJOUTERIE, tels que:

MONTRES en or et en argent.
BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamant.
OPERA CHAINES.
CHAINES DE MONTRES pour hommes.
CHAINES DE COU avec croix et médaillon.
Un lot de BAGUES unies et avec pierres.
BROCHES à verres pour portrait.
BROCHES EN OR, différents modèles.
Un lot PARURES en or.
Un lot de BRACELETS assortis.
Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et enfants.
Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL.
BOUTONS DE DEVANT de chemises.
BOUTONS DE MANCHES.
DÉS en or et en argent.
Un lot d'ARGENTERIE.
Un grand assortiment de CORAIL.
Un lot de PENDULES en tout genre.

Le tout sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

Celui qui voudra continuer le même genre d'affaires, obtiendra des conditions libérales en s'adressant au magasin.

Grand assortiment de CORAIL ELECTRIQUE pour les migraines, reçu nouvellement.

27déc—timDMarJ

Chemises Françaises

—CHEZ—

B. SEMBRE,

Coin St.-Louis et Royale.

Reçu par les derniers steamers:

Un assortiment complet de

CHEMISES DE PARIS.

Chemises toile, devant toile, percale couleur, Tous les genres, toutes les grandeurs, AVEC OU SANS COLS.

Linge de dessous, Caleçons toile et coton croisé, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards, Cravattes, Faux cols.

Parapluies, soie et gingham. Ombrelles, Parasols, Bains de mer, Brosserie, Ganterie, Parfumerie.

Grandes spécialité de Jouets. Voitures pour enfants. Stock complet de Mercerie. Éventails ordinaires. Éventails de soirée.

—ENFIN—

Une grande quantité d'articles trop longs à énumérer et que l'on peut lire sur des tableaux affichés aux portes du magasin.

Magnifique occasion.

Il me reste quelques douzaines de GANTS VEAU JOUVIN, MÉDAILLE D'OR, pour dames et messieurs, 2 boutons, **$1 50** la paire.

NOTA.—Achetant directement en fabrique au strict comptant, je suis à même de soutenir toute concurrence pour la modicité des prix.

17mars—2m—1DMaPP

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville de[illegible] se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Felicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomene et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Félicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
*71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville.
83 Pompe No. 13, No. 12 rue Perdido.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No. 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pelican H. & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayon et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayon, coin Galvez.
*242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poête et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
612 Pompe No 24, Grands-Hommes, près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Reynes et Dauphine.

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France.

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878 et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président:	M. Victor Malgaas.
1er Vice Président:	M. A. Carrière.
2e	M. C. T. Dugazon.
3e	M. Félix Limet.
4e	M. Pierre Pouts.
Secrétaire-Trésorier:	Mr E. Laborde.

Membres

Messieurs: E. Allgeyer,	R. de Gas,
Jos. Bayle,	F. Laborde,
P. E. Brulatour,	E. Merilh,
A. Coutin,	F. Tujague,
L. Grand,	L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau on son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer en assemblée générale des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans le 6 Janvier 1878.

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant Commissionnaire.
Albert, F., [illegible] et Chapellerie.
Aldige, P., Manufacturier.
Aldigé, J.
Bayle, Jos., Importateur.
Bercier, O., Négociant.
Berthin, J., Boucher.
Billiard, H., Libraire.
Bebet, A., Négociant en marraine.
Boissonneau, F., Marchand Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Bridge, P., Libraire.
Brulatour, P. E., Négociant Importateur.
Bohn, Aug., Négociant Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant Commissionnaire.
Carrière, Antoine,
Carrière, Olivier,
Carrière, Emile L.,
Carrière, Charles J.
Carrouché, A., Pharmacien Droguiste.
Cazentre, F., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant-Commissionnaire.
Crabites, P.
Couturie, Amédée,
Chauvière, [illegible], Chapelier.
Closterman, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagoret, A., Marchand de Nouveautés.
Damiens, H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Desca, J., Fabricant de Tabac.
Deschamp, E., Négociant.
Doussan, A., Parfumeur.
Dubois, E., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T.,
Delcroix, P.,
Delpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estèben, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St Maurice.
Forrestier, E., Négociant Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien Horloger.
Fourton, C., Armateur.
Fourcade, St. Cyr, Pharmacien Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guéblé, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Jaubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jaufroid, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lacassagne, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Leblanc, J., Marchand d'Habillements fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Labasse, B., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Bermel de, Négociant.
Laplace, B., Pharmacien.
Levois J., Négociant.
Malgnan, Victor, Négociant Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merilh, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonniers.
Merilh, E., Négociant-Commissionnaire.
Manadé, M.,
Majeau, M., Pharmacien.
Neyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importation d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
Plassan, S., Négociant-Commissionnaire.
Pouts, Pierre,
Queyrouze, L., Négociant.
Reiss, Jos. J., Confiseur.
Rocheraau, A., Négociant Commissionnaire.
Rouyer, C., Orfèvre.
Ross, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrasin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Libraire.
Sporl, J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. R., Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., Importateur d'Articles de Modes.
Uter, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergnole, M., Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Walts, A., Négociant en Bière et Vin.

24 mars—1P

L'EPILEPSIE,

Guérison permanente, au bout d'un mois par les célèbres poudres du Dr. Goulard.

AFIN de convaincre les malades de l'efficacité de ces poudres, nous leur en enverrons une boîte, franc de port. Le Dr Goulard étant le seul médecin qui ait jamais fait une spécialité du traitement de l'épilepsie, et comme nous savons que des milliers de personnes ont été guéries [illegible] ces remèdes une GUERISON PERMANENTE, NOUS REMBOURSONS INVARIABLEMENT TOUT L'ARGENT qui AURAIT été dépensé, lorsque le malade n'aura pas obtenu une guérison permanente.

Prix d'une grande boîte, $3 00 ou 4 boîtes pour $10 00. Envoi, par la malle, dans toutes les parties des Etats-Unis ou du Canada, ou par express C. O. D.

ASH & ROBBINS,
360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION.

Guérison positive.

Ceux qui, atteints d'affections pulmonaires, souhaitent la guérison, devraient faire l'essai des CELÈBRES POUDRES DU Dr KISSNER. C'est le seul remède efficace contre la CONSOMPTION, contre les MAUX DE GORGE et les MALADIES DES POUMONS. Nous sommes tellement persuadés des vertus de ces poudres que nous en expédierons aux malades, UNE BOITE, FRANC DE PORT.

Nous n'en réclamerons le prix que quand le malade sera parfaitement convaincu qu'il a trouvé la guérison. Si vous tenez à votre existence, ayez recours à ces POUDRES sans retard.

Pour une grande boîte, $3 00. Envoi dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada.

ASH & ROBBINS,
360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

27 nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

ATTENTION!

Jardiniers et Laitiers.

Succession de Pierre Hau. No. 36,267. Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale.—JEUDI, 16 mai, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la BOURSE D'ENCAN ST. CHARLES, RUE ST. CHARLES, ENTRE LES RUES GRAVIER ET COMMUNE—en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, daté le 9 avril 1878, pour le compte de la susdite succession—

1° 15 certains lots de terre, dans l'ilet situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, St. Patrick et Bernadotte, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, 23 et 24, les lots Nos 13 à 22 inclusivement mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Toulouse, sur 122 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur; les lots Nos 23 et 24 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Patrick sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue St. Pierre sur 122 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur.

Ces lots sont les terres les plus élevées sur le coteau de la Métairie, sont entourés de barrières et loués à Mr Raymond Barrel, à raison de $100, par an et livraison n'en sera donnée qu'au premier septembre 1878. Le tout vendu d'après le plan exposé avant et le jour de la vente.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 6 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des billets en partie et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 avril—20, 27—4, 7, 16 mai.

Jardiniers et Laitiers.

ATTENTION.

Deux îlets de terre et 8 lots de terre dans le Deuxième District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale.—JEUDI, 16 mai, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles entre Commune et Gravier, il sera vendu sans réserve—

1° Un certain îlet de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues St. Louis, Toulouse, Olympia et St. Patrick.

2° Huit certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, Murat, St. Louis et Olympia, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St Louis sur 111 pieds 5 pouces de profondeur.

3° Un certain îlet de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues d'Hennecourt, Baudoin et Solomon et l'Avenue Carrollton.

4° Un certain îlet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues d'Hennecourt, Baudoin, Solomon et l'Avenue Carrollton. Ces terres sont des plus élevées sur le Coteau de la Métairie. La propriété premièrement décrite est entourée d'une bonne barrière et louée à M. Victor Aberman à raison de $100 par an, et la propriété secondement décrite est louée, à raison de $15 par mois, à M. Jean Pujos. Les propriétés ne seront livrées à l'acquéreur que le 1er septembre 1878.

Le tout vendu d'après le plan exposé avant et le jour de la vente.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec 6 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat et du privilège du vendeur [illegible] et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'acquisition au moment de la vente.

Actes de vente par devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 avril—13, 20, 27—4, 11, 16.

Jardiniers et Laitiers.

ATTENTION!

Ilet de terre amélioré près du Chemin de la Métairie.

W. O. Denegre vs. la Succession de H. M. Hyams. Vente pour opérer un partage. No — du docket de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale.—JEUDI, 16 mai 1878, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la BOURSE D'ENCAN ST. CHARLES, RUE ST. CHARLES, ENTRE COMMUNE ET GRAVIER, en vertu d'un jugement rendu le 10 avril 1878 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain îlet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Murat, Olympia, St. Louis et Toulouse. Cette propriété est louée à M. Jean Pujos à raison de $15 par mois, jusqu'au [illegible] livraison ne sera donnée que le 1er septembre 1878. Le tout vendu d'après le plan exposé avant et le jour de la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur et 6 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Octave Morel, aux frais de l'acquéreur.

13avril—13, 20, 27—4, 11, 16 mai.

LIQUIDATION POSITIVE.

Contenu du magasin de meubles de Mr D. Kelham, No 36 rue Royale.

MARDI, 9 AVRIL, PREMIÈRE VENTE.
VENDREDI, 12 AVRIL, DEUXIÈME VENTE.
MARDI, 16 AVRIL, TROISIÈME VENTE.
JEUDI, 18 AVRIL, QUATRIÈME VENTE.
VENDREDI, 19 AVRIL, CINQUIÈME VENTE ET VENTE DE CLOTURE.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 46 de la rue Royale.—MARDI 9 avril, VENDREDI 12 avril, MARDI 16 avril, JEUDI 18 avril et VENDREDI 19 avril, à 11 heures, il sera vendu au No 36, rue Royale, pour liquider les affaires de Mr D. Kelham—

Le fonds du dit magasin, se composant de meubles en bois de rose, en acajou, noyer, bois et chêne, riches et ordinaires; meubles de bureaux, tout tes, buffets, lavabos, chaises, tables, what nots, lits de lit, sofas, armoires, berceuses et d'autres beaux meubles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant avant livraison.

N. B. Les marchands de la campagne pourront faire emballer leurs meubles avec soin et à des prix modérés. La vente est POSITIVE et sans LIMITE, les personnes ayant des doutes à cet égard sont respectueusement invitées à assister à ces ventes et de se convaincre du fait. Les marchands de meubles les spéculateurs et les personnes tenant maison trouveront de grands avantages de se procurer des meubles à leur propre prix.

Vente sans réserve pour cause de départ. La bonne propriété avec grand terrain, No 298 rue Bourgogne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 46 de la rue Royale.—SAMEDI 13 avril, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES MARCHANDS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL, sans aucune réserve, pour cause de départ.—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Quartier et Hôpital, mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 191 pieds, 9 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bonne maison basse, couverte en ardoises, ayant 8 chambres, cuisine haute en briques ayant 6 chambres, une autre bâtisse dans le fond ayant deux chambres et de plus une autre bâtisse dans le fond ayant 3 chambres, waterworks, puits, cuve, latrines, etc., etc.

La maison porte le No 298 rue Bourgogne.

Termes et conditions: Un tiers comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets ou une partie, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur assumera en sus du montant de l'adjudication les taxes payables et exigibles en 1878 et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31mars—7 avril au 13.

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CELÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO. successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de grocerie et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

30sept—1m

Avis aux restaurateurs, pâtissiers et confiseurs.

A vendre pour cause de cessation d'affaires le contenu de la confiserie et restaurant Richelieu.

174 .... RUE DU CAMP 174

CONSISTANT en meubles de chambres à coucher et de salons, glaces, tapis, 2 pianos Pleyel, tables, chaises, canapés, batterie de cuisine en cuivre, comptoir, vitrines, fontaines à soda, appareils, linge de maison et de tables, machines à glaces et sabotières, moules de pâtisserie, wagons et cheval.

Le tout sera vendu à l'amiable au gré de l'acheteur.

10 avril—10, 12, 14, 16.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

EXCELLENT PLACEMENT.

Magasin en briques et à quatre étages, magnifiquement bâtis, portant le No 36 de la rue Royale, près la rue du Canal—un des meilleurs emplacements de commerce du deuxième district.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 81 de la rue du Camp.—SAMEDI, 27 avril 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique—

Cette propriété—emplacement de choix pour le commerce—le magasin en briques et à quatre étages, désigné par le No 36 de la rue Royale dans l'ilet compris entre la rue Royale, le Passage de la Bourse, les rues Bienville et Douane. L'extérieur en est attrayant, le magasin est solidement construit, à des fenêtres en fer sur la façade et derrière, et est presque à l'épreuve du feu. Le terrain a 30 pieds de face à la rue Royale sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est louée à bail, jusqu'au 30 septembre prochain, à MM. Kelham & Co., marchands de meubles, qui l'occupent depuis nombre d'années. Elle est considérée comme un des meilleurs emplacements de commerce de ce quartier fréquenté.

CONDITIONS.—La moitié ou un tiers comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, transfert de la police d'assurance et paiement par l'acquéreur, en outre du montant de l'adjudication, de toutes les taxes dues et exigibles en 1878.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Mr Chas. J. Sour[illegible], notaire.

31 mars—6, 7, 13 et 14 avril.

L'HABITATION HAZEUR.

Un morceau de terre de prix, bien boisé et avantageusement situé pour un verger ou un jardin à l'Est et à l'Ouest de l'ancien Chemin de la Métairie touchant au Cimetière de la Métairie et l'Hippodrome Oakland, et situé sur le Nouveau Canal [illegible] et de l'ancien Chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain subdivisé en morceaux pour fermes et résidences suburbaines.

Vente positive, à l'effet de clore la succession de feu T. H. Hazeur.

Vente à des conditions favorables et à longs termes.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 81 de la rue du Camp.—Le SAMEDI 13 avril 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, à l'effet de clore la succession de feu T. H. Hazeur, la propriété ci-après décrite, savoir:

La propriété suburbaine de très grand prix et dont la valeur augmente [illegible] sous le nom d'HABITATION HAZEUR, située à l'Est et à l'Ouest de l'ancien Chemin de la Métairie à environ un demi-mille de l'extrémité de la ligne du chemin de fer à chevaux de la rue du Canal et du Half Way House, située sur le Nouveau Canal et le Chemin Coquille. Elle a une largeur de trois arpents et une profondeur [illegible] milles. Une grande partie de la terre est bien boisée et peut fournir du bois de chauffage au marché. [illegible]

[illegible]

La propriété sera vendue en [illegible] conformément au plan [illegible]

Conditions—[illegible]

[illegible]

26 mars—28, 21, 30—1, 6 avril—13.

La propriété [illegible] No 102, [illegible] Dauphine et Bourbon.

Vente pour opérer le partage [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY [illegible]

[illegible]

26 mars—24, 30—[illegible] 13, 20, 27 avril.

Département du Commerce.

Salle No 13 de l'Hôtel-de-Ville.

Avis aux propriétaires [illegible]

[illegible]

ORDONNANCE [illegible]

[illegible]

Sec. 3. Il est de plus ordonné [illegible] ministrateur du commerce sera [illegible] pleins pouvoirs d'inspecter tous les marchés particuliers et tout propriétaire [illegible] devra être imposée et recouvrée [illegible] dans la clause précédente.

Sec. 4. Il est de plus ordonné, que aucun marché privé ne devra être établi à une distance de six ilets d'un marché public quelconque de la ville. Il sera du devoir du chef de la police, sous la direction de l'administrateur du Commerce de faire fermer un marché privé quelconque établi contrairement à la présente clause. Toute personne qui ouvrira un marché privé en violation de la présente clause sera passible d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque infraction, amende qui devra être imposée et recouvrée par le recorder du district dans lequel le marché se trouvera.

Sec. 5. Il est de plus ordonné, etc., que cette ordonnance devra être mise à exécution à dater de son adoption et que toutes les ordonnances contraires sont par la présente abrogées.

Adoptée par le conseil de ville de la Nlle-Orléans, le 26 mars 1878.

ED. PILSBURY, maire.

Pour copie conforme

THOS. G. RAPIER, secrétaire.

Cette ordonnance sera rigoureusement exécutée à dater du 15 avril 1878.

CHAS. CAVANAC, Administrateur du Commerce.

2 avril—2, 7, 10, 11.

STEINFELD'S FRENCH

Cognac Bitters,

FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* **and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.**

☞ Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,

64 & 66 Water Street, N. Y.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

Barouche, Vache et Veau.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. MORPHY, encanteur.—JEUDI, 18 avril 1878, à 11 heures du matin aux magasins Nos 108 et 110 de la rue des [illegible]

1 Barouche à deux places, deux places.
1 Vache et 1 Veau.
Conditions—comptant. 11 avril

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de maladie.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—MARDI 16 avril 1878, il sera vendu à onze heures du matin, à l'encoignure des rues Baronne et Calliope—

12 belles vaches laitières et plusieurs veaux.
2 Bons chevaux.
1 charrette à lait, 1 do à provision, 2 lots harnais.
3 cochons. Les volailles, batterie de cuisine, etc., etc.

La clientèle d'environ 10 gallons sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Au dessous de $100 comptant; au dessus de $100 6 mois de crédit en billets satisfaisants et endossés sur place a la satisfaction du vendeur.

Aussi il sera vendu [illegible] place, la propriété ou se fera l'encan ci-dessus, se composant d'une étable pouvant contenir 30 vaches, d'une maison ayant deux chambres, cuisine, poulailler, d'une citerne, puits, etc. Le tout bâti sur trois lots de terre formant la susdite encoignure.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à 6 mois et le reste payable à un crédit d'un an en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêts de date et hypothèque.

13 avril—

Vente sans réserve, pour cause de départ, le propriétaire se fixant entièrement à la campagne.

Résidence de maître, rue Claiborne, No 481 avec un magnifique jardin, deux beaux terrains attenants, face à la rue St-Antoine, trois lots de terre avec bâtisses formant l'encoignure des rues Laharpe et Derbigny.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI 20 avril 1878, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Cette jolie résidence de famille construite, [illegible] construite sur des piliers de briques [illegible] le bas servant de salle à manger, [illegible] avec cave et chambre à bain &c. Le haut est [illegible] une galerie sur la façade [illegible] quatre chambres à coucher [illegible] toutes les chambres sont tapissées [illegible] dans toute la maison, et les installations [illegible]

[illegible] comptant et le reste [illegible]

Actes de vente par devant O. Drouet, notaire, [illegible] 7 avril.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, 11 RUE ST LOUIS.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL.—MARS 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis [illegible] sont priés de leur donner avis.

[illegible]	Gerve, Eu[illegible]
[illegible] Auguste	Gabriel, Jean
[illegible]	Guesnier, [illegible]
[illegible]	Gosset & [illegible]
[illegible]	Jurac, Antoine
[illegible]	Lagrue, [illegible]
[illegible]	Lasserre, [illegible]
[illegible]	Leitch, [illegible]
[illegible]	Lequen, Prosper
[illegible]	Lestrade (Louis)
[illegible]	Lomon (Louis)
[illegible]	Legier (Charles)
Butler, M. et Mme [illegible]	Mage (M.)
[illegible]	Marmand, Jean Pierre
[illegible], Joseph et An[illegible]	Mathieu, Benoit
[illegible]	Montlaur (Henri)
[illegible]	Nogues, Jean
[illegible]	Nieuportez (Charles)
[illegible]	Navarre (Martin)
[illegible]	Omané (M.)
[illegible]	Petronet (Guillaume)
[illegible]	Perroune (Joseph)
[illegible]	Poisson (Charles)
[illegible]	Paris (Dominique)
[illegible]	Picard (Pierre)
[illegible]	Quenet (Victor Henri)
[illegible]	Richaud (Paul)
[illegible]	Rousselloux (Louis)
[illegible]	Remorde, Etienne
[illegible]	Ravel (Jn Baptiste)
[illegible]	Roque (M.)
[illegible]	Roux (Frédéric)
[illegible]	Salenave Ferradot
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Signet (Louis)
Etonn, [illegible] Augustine	Seigant (Victor)
[illegible]	Schroeder (Charles)
Fritz, Allemand, Vve	Serventani (Poussan)
Fleurys	Suberville (Louis)
[illegible]	Vignes (Jean)
[illegible]	Veaux (Pierre dit Henri)

Le nommé Sendres (Marie Louis) soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul,
ACHILLE DU COURTHIAL.

21 mars—1P

AVIS

AUX

Marchands de Vins, Liqueurs, Bières, en gros,

—ET—

Aux Propriétaires de Restaurants.

F. Hollander, Prést.
G. Santini, Secrétaire.

Des listes imprimées se trouvent aux endroits ci-après indiqués et où pourront s'inscrire les noms et devenir membres tous ceux qui s'intéressent à notre organisation.

PREMIER COMITÉ FORMÉ.

George Naugesser, 143 rue Gravier.
H. Marquart, coin Poydras et St. Charles.
Ed. Prophet, 36 rue Magazine.
Barnshide & Maes, 67 rue Tchoupitoulas.
John Triscoui, coin Canal et Decatur.
S. E. Monroe, 5 rue Decatur.
T. Bertran, coin Dauphine et Canal.
F. Hollander, 59 et 61 rue de la Douane.

NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ.

Premier District.

Th. Brunner, coin Magazine et Erato.
J. Olle, coin Carondelet et Girod.
Baptist Mathaean, Marché Dryades.
Luca Libratot, coin Remparts et Poydras.
J. A. Walker, Crescent Hall.

Deuxième District.

Pat Egan, coin Douane et Villeré.
Frits Eberhart, Marché Tremé.
John Peytregue, 125 Remparts.
J. Taranelli, 175 rue d'Orléans.
Ed. Ewert, 221 rue Decatur.

Troisième District.

Chris. Melcher, Cotton-Press Exchange.
Christ. Meitter, coin Louisa et Grands Hommes.
Frank Delany, coin Morales et Enghein.
Lorenz Zoller, coin Dauphine et Ave. Gordon.
Wm. Wittreaning, 74 rue North Peters.

Quatrième District.

Jack Schweneck, 562 Magazine.
Frank Gerstner, 560 Magazine.
Joe Miller, coin Jackson et Levee.
Gus Reiner, Marché de la rue Douzième.
Frank Schaip, coin Quatrième et Carondelet.

Cinquième District.

Emile Diedrich, rue Paterson, près du Marché Algiers.

Sixième District.

George Weiss, Magazine, coin Austerlitz.
Peter Stoulig, coin Broadway et Levee.
C. S. Fox, coin Berlin et St. Charles.
James Caffiot, coin Magazine et Toledano.

Septième District.

John Heuchert, grocerie et café, au Dépôt de Carrollton.
Henry Tebbe, Chemin Coquille de Carrollton, près de la maison de cour.
Philip Bacher, grocerie et café, résidence rue Dublin, entre Thompson et Seconde.
Chas. Geier, Upperline, coin Cooper et Nouveau Carrollton. 24 mars—1P